



Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON cedex
Tél. 04 92 21 35 97
Fax 04 92 20 38 90
accueil@ccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr

DELIBERATION
N° 2013-143 du 10 décembre 2013

**OBJET : Adhésion à l'agence technique départementale
« Ingénierie Territoriale Hautes-Alpes » (I.T. 05)**

Rapporteur : M. le Président

Le 10 décembre 2013 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 04 décembre 2013 en la salle du Conseil Les Cordeliers sous la présidence de M. Alain FARDELLA

Nombre de conseillers en exercice : 40

Présents : 28 (jusqu'à la délibération n°2013-149)
29 (de la délibération n°2013-150 à la délibération n°152)

Nombre de pouvoirs : 5 (jusqu'à la délibération n°2013-149)
4 (de la délibération n°2013-150 à la délibération n°152)

Votants : 33

M. Jean-Pierre SEVREZ est nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : M. Gérard FROMM, Mme Francine DAERDEN, M. Maurice DUFOUR, Mme Nicole GUERIN, M. Mohammed DJEFFAL, Mme Marie MARCHELLO, Mme Marie-Hélène PONSART, Mme Renée PETELET, M. Claude JIMENEZ, Mme Mireille FABRE, M. Bruno DAVANTURE, M. Christian FERRUS, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Alain FARDELLA, M. Philippe MICHELON, Mme Christine VALLA, M. Pierre BOUVIER, M. Guy HERMITTE (à partir de la délibération 2013-150), M. Marc FORNESI, M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC, M. Jacques DEYME, M. Pierre LEROY, M. Henry RAOUX, M. Roger PERINET, M. Patrick REY, M. René SIESTRUNCK, Mme Nicole MATHONNET, Mme Laurence FINE, Mme Brigitte BOREL.

Avait donné pouvoir : M. Jean-Louis FAURE à M. Jean-Pierre SEVREZ
M. Roger GUGLIELMETTI à M. Pierre BOUVIER
M. Guy HERMITTE à M. Marc FORNESI (jusqu'à la délibération n°2013-149)
M. Xavier CRET à Mme Nicole MATHONNET
Mme Estelle ARNAUD à M. Pierre LEROY

Etaient excusés : Mme Catherine VALDENNAIRE et M. Thierry DUCURTIL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et notamment l'article L5511-1 ;

Vu la délibération du conseil général des Hautes-Alpes du 25 juin 2013 fixant les premiers principes relatifs à la création d'une agence technique départementale sous la forme d'un établissement public administratif ;

Vu la délibération du conseil général des Hautes-Alpes du 22 octobre 2013 approuvant le principe de création d'un agence technique départementale dénommée « Ingénierie territoriale des Hautes-Alpes (IT05) au service des collectivités ;

Vu le projet de statut de l'agence qui sera soumis à l'assemblée générale constitutive de l'établissement public IT05 et tel qu'annexé à la présente délibération ;

Vu l'avis favorable du bureau des Maires du 25 novembre 2013 ;

Vu l'accord unanime de l'assemblée pour procéder à un vote à main levée en application de l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales

Le Conseil Communautaire à l'unanimité

- Décide d'adhérer à I.T.05 pour le service d'assistance technique d'assainissement autonome (SATAA), pour un coût prévisionnel de 0.05 € par habitant DGF ;
- Approuve le projet de statuts d'IT05 joint en annexe
- Désigne M. Laurence FINE pour représenter la Communauté de Communes du Briançonnais au sein de l'agence départementale.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme
Le Président,



Alain FARDELLA.



Date affichage : 13 DEC. 2013